

PLAN JUNCKER 2.0 : UNE PROLONGATION BIENVENUE

Dominique RIQUET | Député européen, Président de l'intergroupe « Investissement de long terme et réindustrialisation »



Mesure phare du programme de la Commission Juncker, le Plan d'investissement pour l'Europe prévoyait trois volets. Le premier et principal consistait à l'établissement, au sein de la Banque européenne d'investissement (BEI), du fonds pour les investissements stratégiques (FEIS). Le second volet voulait faire en sorte que ces financements profitent à l'économie réelle. Quant au 3ème, il s'agissait de créer un environnement propice aux investissements.

Le FEIS est destiné à mobiliser des liquidités privées pour financer des projets d'infrastructures, boudés jusqu'alors par des investisseurs effrayés, mais aussi à faciliter le financement des PME via un renforcement du Fonds européen pour l'investissement (FEI). Objectif affiché pour ce fonds doté de 21 milliards d'euros de garantie (dont 16 milliards de l'UE et 5 milliards de la BEI) : générer 315 milliards d'euros d'investissement supplémentaires en Europe d'ici à 2018. Commençons par préciser que cet objectif, au premier abord ambitieux, est à mettre en perspective avec les (gigantesques) besoins en investissement dans les infrastructures en Europe, estimés à deux mille milliards d'euros d'ici à 2020. À cet égard, rappelons aussi que le budget européen ne représente que 1% du PIB européen. Bref, **l'UE fait avec les (faibles) moyens du bord que consentent à lui octroyer les États membres...**

Quel bilan d'étape dressé du FEIS ? Les chiffres tout d'abord. En seulement un an et demi, sur la base des projets approuvés par le Comité d'investissement du FEIS et le Conseil d'Administration de la BEI, nous en sommes à 154 milliards d'investissements potentiellement générés par les 27 milliards de financements de la BEI et du FEI approuvés. Le calendrier est respecté et la répartition géographique équilibrée.

Au-delà de cette **évaluation quantitative satisfaisante**, quelques mots sur la qualité et la nature des projets pour la fenêtre infrastructures (le succès de la fenêtre PME étant incontesté et incontestable). **L'additionnalité des premiers projets** (non finançables par le marché seul même à des conditions moins avantageuses) **tout comme leur valeur européenne ajoutée** (VEA), c'est à dire la conformité avec les objectifs politiques de l'Union, **laissent à désirer**. Conscient que ces déficiences étaient probablement dues au manque d'attractivité de la seule garantie EFSI pour les investisseurs, j'ai proposé la mise en place d'une instance de coordination entre la Commission et la BEI pour optimiser et mieux

calibrer les mécanismes de soutien à l'investissement de l'UE. Autrement dit, **une instance qui mixerait (blending) les subventions européennes** (Mécanisme pour l'interconnexion en Europe, Horizon 2020, Fonds structurels et d'investissement européens) **avec les mécanismes de bonification de la BEI** afin de rendre le projet acceptable par les marchés. N'oublions pas également de souligner les débuts prometteurs, et c'est le deuxième pilier du plan, du « portail européen de projets d'investissement » et de la « plateforme européenne de conseil en investissement ».

Malgré les critiques émises ci-dessus, ces débuts encourageants bien qu'insuffisants pour offrir des meilleures perspectives de croissance potentielle, ont amené (à juste titre) la Commission à prolonger et à renforcer ce mécanisme en le portant à 33.5 milliards de garantie (26 de l'UE et 7.5 de la BEI) pour générer 500 milliards d'euros d'investissement générés au 31 décembre 2020. Dans cette nouvelle version, le manque d'additionnalité et de VAE devrait être comblé, le blending promu et l'ingénierie technique améliorée. Cela étant, nous aurons bon faire preuve de la plus grande inventivité financière qui soit, **l'économie européenne ne retrouvera pas sa vigueur et sa croissance future sans le 3ème pilier. La progression de l'intégration et l'harmonisation du marché unique** sont bloquées par un Conseil toujours plus souverain et de moins en moins européen. **Un conseil dont certains membres continuent à faire l'économie des réformes structurelles nécessaires** (instabilité fiscale chronique en France). Il faut en revanche saluer le lancement de la **première plateforme de co-investissement thématique et transnationale**, fruit d'un partenariat entre l'EFSD et les banques nationales de développement. L'exemple de cette structure pour financer les petits projets de réseau haut-débit devrait, en cas de succès, être appliqué à d'autres secteurs. Et pourquoi pas, puisque c'est la saison des vœux, en consacrer une autre aux infrastructures ferroviaires (déploiement de la signalétique l'ERTMS).